



épouse et mère, prostitué et malveillante

Par **Illbethere**, le **01/07/2014** à **01:08**

Mesdames, Messieurs,

Bonjour,

Tout d'abord, veuillez pardonner mes éventuelles fautes d'orthographe et de grammaires, mais aujourd'hui je suis totalement perdu et désespéré, j'écris avec mon cœur, mes émotions mes sentiments et le peu de force qu'il me reste.

Je dois d'abord commencer mon histoire du début :

J'ai 27 ans, je suis de nationalité Mauricienne, et résident monégasque depuis environ 20 ans. Je suis fils unique, élevé par ma mère.

Il y a 4 ans, lors d'un de ses voyage à l'île Maurice, ma mère rencontra une jeune femme avec qui j'avais eu une aventure pendant des vacances à l'île Maurice lorsque j'avais 19 ans.

Cette femme voulait venir en vacances à Monaco, et ma mère accepta de l'héberger. Ensuite, elle revint de son voyage avec cette jeune femme.

Lors de son arriver, elle fût fort sympathique, agréable, etc... Mais elle commença rapidement a jouer un autre jeu...

Elle commença à nous raconter à ma mère et moi que sa famille et plus particulièrement son père étaient mal intentionné envers elle... L'une des dernières actions de son père, avant qu'elle vienne à Monaco, était de l'a forcer à se faire entretenir, elle et sa famille, par un retraité Italien établi sur l'île.

Puis, cette femme, commença à me culpabiliser de la situation en me disant chaque jours, qu'elle irait se suicidé plutôt que de retourner chez ses parents...

Je compatissais, mais pas au point de me mêler à cette situation qui dépasser mon entendement...

Seulement, petit à petit, je commencer vraiment à me sentir coupable si je ne faisait rien pour « sauver » cette femme...

Nous avons pris la décision de nous marié, afin qu'elle reste en Europe, mais surtout qu'elle ne puisse plus être approcher par ses personnes...

Elle m'a garantit de pas pouvoir avoir d'enfants, et nous avons même rencontrer un gynécologue dont elle a fait part de ce problème.

Environ 1 mois après le mariage, nous sommes partit en voyages à l'île Maurice. Il se passa certaines choses la-bas, qui m'ont fait revenir sur ma décision. (J'ai était agressé par elle-même, à main nue, et j'ai également était menacé d'un couteau) Je lui ai donc très correctement proposer de nous séparé et qu'elle règle ses problème avec ses parents d'une autres manière, car j'estimai avoir tenter ce que j'ai pu... Mais là, la situation m'a dépasser... Complètement.

Sa réaction fût incroyablement frustrante et culpabilisante. En effet, cette femme ne trouva rien de mieux à faire que d'avalé 2 verres de Jawels sous mes yeux.

Évidement, je l'amena immédiatement aux urgences, où ils purent lui faire un lavage d'estomac à temps.

Cependant, la nuit fût très longue pour moi...

Ne fermant pas un œil de la nuit, et remettant en question ma décision « égoïste » à mon sens et à ce moment.

Je n'ai pu que constater que cette femme était vraiment prête à mettre fin à ses jours !

J'ai donc « Sagement » pris la décision de ne pas me séparé d'elle dans l'immédiat et de la ramener avec moi à Monaco...

Petite parenthèse : lors de son arrivé, elle prétextait également avoir une dette dont son frère était le caution-aire, elle nous raconta que son frère était un violent qui n'hésiterait pas à user de tout les moyens les plus malsain, si elle ne payait pas... Ma mère lui donna chaque mois depuis son arrivée, entre 100 et 300 €, qu'elle envoyer à sa famille...

Suite à ça, nous habitons dans le même appartement depuis environ 5 ans avec ma mère et nous n'avons jamais eu de problème de loyer ou de voisinage...

Nous avons été expulsé de notre appartement au mois de Mai 2014, suite à certains loyers impayé depuis l'été 2010, date qui coïncide avec l'arrivée de cette femme dans notre foyer.

Puis nous eurent 2 enfants, dans des circonstances que je ne pourrais expliquer, « ma femme » ne pouvant avoir d'enfant.

Lorsqu'elle fût enceinte d'un mois de notre premier enfant, elle me fit part d'une histoire

incroyablement désespérante, mais malheureusement vrai :

Elle me raconta qu'elle se prostituait dans les hôtels de luxe en compagnie de sa cousine, avec les « encouragements » de sa mère et de son père.

Elle me disait qu'elle ne se considérait pas comme une prostituée car elle ne faisait pas le trottoir, qu'elle ne se « vendait » qu'à des « grands business man » (des juges, des avocats, des médecins, etc...)

Soit, je fût totalement frustré d'être marié à une femme pareille...

Seulement, j'avais un enfant d'un mois dans son ventre, et je suis à 200 % contre l'avortement. Je suis également, je le répète, fils unique élevé par ma mère. Je sais donc particulièrement ce que provoque l'absence d'un parent et je me suis toujours promis d'élever mes enfants dans des conditions familiales optimales, tout d'abord avec une mère et un père, le confort s'en suivant naturellement, si je parvenais à réunir ses 2 conditions.

J'ai donc accepté que nous continuions de vivre ensemble pour le bien de nos enfants...

Puis en Février 2014, je suis au chômage, dans une situation d'expulsion, et ma femme me dit qu'elle doit partir à l'île Maurice voir sa mère qui est mourante, atteinte d'un cancer du sein.

Je lui explique que je compatis au malheur de sa mère malgré tout, mais que la situation fait que je dois chercher un travail, etc... et que si elle part durant cette situation cela risque d'être vraiment très compliqué.

Elle se fout royalement de notre situation, me dit que sa famille passera avant tout, elle se fait payer un billet par son père, et le matin de son départ, elle va déposer plainte contre moi pour violence conjugale et j'en passe...

Cette situation déclenche une enquête sociale, etc...

J'attends d'elle, qu'elle revienne pour enlever ça plainte mensongère qui se rajoute à tous mes problèmes et qui place mes enfants et moi même dans une situation « critique »

Pour qu'elle revienne, elle exige que je paye un billet d'avion à sa mère.

Étant dos au mur, et les conversations que nous avons par téléphone n'ayant d'autres aboutissements que son refus de revenir afin d'enlever sa « fausse » plainte, j'accepte et acquiesce un billet pour sa mère.

Lors de son retour, à la fin du mois de Mars, nous sommes convoqués ensemble auprès de la directrice de la division d'action sociale. Simplement, à ce sujet je ne souhaite pas entrer dans les détails dans l'immédiat, mais certains faits se sont déroulés en la présence d'une assistante sociale, et n'ont jamais été relatés...

Au même moment, ma femme m'annonce que son père a pris un billet et compte arriver dans les jours qui suivent... Il arrive vers la fin Mars.

Leurs agissements étant troublant et ayant été menacé pour la 2nd fois au couteau par ma femme car elle m'a dit que si je parlais de ce qu'elle m'avait dit à ses parents j'étais un homme mort...

Je décide malgré tout de confronter les personnes concernées : Elle, ses parents et moi même.

J'estime à ce moment qu'il est temps de rétablir certaine vérité et de savoir qui sont les personnes présentes chez moi et aux contacts de mes enfants...

Durant cette conversation, il n'y a eu aucun démenti de quiconque, mais surtout il y a eu des menaces à mon égard...

Le lendemain, ils s'enfuit de chez moi en l'espace de quelques minutes, ils s'en vont à Paris durant 1 mois et ma femme coupe totalement contact avec moi, et ne reprend contact avec l'assistante sociale que 7 jours après s'être enfuit du foyer.

Durant tout ce temps, je me démène tant bien que mal à m'occuper de mes enfants qui sont comme vous pouvez l'imaginer quelque peu perturbés par les 2 départs successifs de leur mère. Mais je m'en occupe ! Leurs donnent à manger, et je fait en sorte qu'il ne manque de rien, et jusqu'à aujourd'hui je n'ai pas failli !

A la surprise générale, elle revient le jour de l'Audience auprès du juge des tutelles, suite à l'enquête sociale qui a été faite.

La décision du juge est de placé la mère au foyer et que mes enfants l'y rejoigne... Me réservant un droit de visite qui est d'un jour par semaine sous surveillance !!!

Aucun fait de violence n'a été relaté ma concernant auprès de mes enfants, et les faits de violences relatés par ma femme, envers elle, ne sont accompagnés d'aucune preuves.

Comment une décision pareille a t-elle pu être prise ?

Depuis le mois de Février, cette femme fait ce que bon lui semble et malgré tout mes enfants sont en bonnes santé et je m'en occupe avec ferveurs ! Et aujourd'hui on les remet à la mère, qui s'en va à Paris pendant 1 mois et ne donne signe de vie que 7 jours après son départ et on me dit que je ne serais autorisé à les voir qu'une fois par semaine, et sous surveillance !

Je n'ai pas présenté mes enfant au foyer comme l'a décidé le juge.

J'ai fait appel de la décision, ai rapporté tout les faits que vous pouvez lire, et au moment de cette Audience, j'ai un logement et un nouvel emploi, mais la cour d'appel a malgré tout confirmé la décision du juge.

Demain, on me demande de les remettre au foyer avec leur mère indigne, et tout les traumatismes que peuvent vivre les enfants qui évoluent dans un foyer d'accueil !

Que puis je faire ? Que dois-je faire ?

Par palmer, le **01/07/2014** à **06:32**

Bonjour,
Les bras m'en tombent (comme dirait la Venus de Milo)
c'est incroyable votre histoire.

BB

Par **Lag0**, le **01/07/2014** à **07:38**

Bonjour,

Personnellement, j'ai décroché avant la fin...

Si vous souhaitez vraiment avoir des réponses, essayez de synthétiser un peu.